



L'ENSEIGNEMENT LAÏQUE DU FAIT RELIGIEUX

26 mars 2015
Inspection pédagogique régionale
d'histoire et géographie



Précisions terminologiques nécessaires

Enseigner la religion, enseigner les religions
ou enseigner le(s) fait(s) religieux :

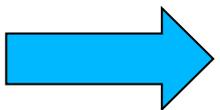
Quelles différences ?



Pourquoi enseigner le « fait religieux » ?

Une des missions de l'école républicaine :

- Enseigner : acquérir des connaissances, des compétences
- Former des citoyens : acquérir des connaissances, développer des attitudes



Donner les moyens de réfléchir



Une réflexion déjà ancienne

- Le rapport Joutard de 1989
- Le rapport Debray de 2002
- Le rapport annexé à la Loi de 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'Ecole
- Un séminaire national organisé par la DGESCO en 2011



Une préoccupation depuis le milieu des années 1980



La prise en compte dans les programmes du « fait religieux »

- Il n'y a pas d'enseignement spécifique du « fait religieux »
- L'étude du fait religieux devrait se faire à travers toutes les disciplines du collège et du lycée ...
- ... mais certaines disciplines sont concernées au premier chef : l'histoire et la géographie, les lettres, les langues, la musique, les arts et la philosophie (rapport Debray)
- Les programmes intègrent cet objectif dans le 1^{er} et le second degré



➔ Pourquoi (re-)mettre l'accent sur l'enseignement du « fait religieux » ?

- Une actualité qui pose la question du « vivre ensemble »
- Une demande institutionnelle : la première des « Onze mesures » pour la défense des valeurs de la République (Renforcer la transmission des valeurs de la République)



➔ Un constat : un enseignement finalement peu mis en œuvre

- les langues ne sont plus mentionnées sur la page Eduscol consacrée à l'enseignement laïque du fait religieux
- « les faits religieux sont finalement peu enseignés en classe de français, davantage en classe de sixième où les programmes comportent l'étude d'extraits de la Bible, plus vraiment ensuite » (Julien Beaugé, 2010)
- L'histoire des arts est-elle réellement mise à profit pour enseigner le fait religieux ?



Quels freins à l'enseignement des faits religieux ?

- Une certaine conception de la laïcité
- La perspective trompeuse qu'offre le cas français et le sentiment que le facteur religieux a perdu de sa force
- La difficulté d'aborder des « questions socialement vives » dans certains établissements
- Le sentiment de nombreux enseignants d'un manque de formation sur ce sujet
- Le sentiment que certaines disciplines sont plus « naturellement » concernées par cet enseignement



L'histoire et la philosophie : derniers bastions de l'enseignement du fait religieux ?





L'enseignement du fait religieux dans le second degré : dès le collège

- En 6^{ème} : quelques religions de l'Antiquité, la naissance des religions juive et chrétienne, les débuts du christianisme occidental, un regard sur une religion asiatique (hindouisme)
- En 5^{ème} : la naissance de l'islam, la chrétienté médiévale, quelques aspects d'une religion africaine, la crise religieuse de la chrétienté



- En 4^{ème} : la remise en cause du poids de l'Eglise catholique par les Lumières, la Révolution et les religions, les bouleversements religieux liés à la naissance d'une société industrielle, l'installation de la République et la séparation des Eglises et de l'Etat
- En éducation civique : l'exercice des libertés en France (la liberté de conscience, les libertés religieuses, la laïcité)
- En 3^{ème} : une histoire plus politique et plus contemporaine



En seconde GT :

Thème 2 - L'invention de la citoyenneté dans le monde antique

Thème 3 – Sociétés et cultures de l'Europe médiévale du XIe au XIIIe siècle

Thème 4 – Nouveaux horizons géographiques et culturels des Européens à l'époque moderne

Thème 5 - Révolutions, libertés, nations, à l'aube de l'époque contemporaine





En seconde professionnelle :

1. Humanisme et Renaissance

- Erasme et l'Europe
- Vinci et la représentation du corps
- La controverse de Valladolid

4. Les Lumières, la Révolution française et l'Europe : les droits de l'Homme

- Diderot à la cour de Russie
- Protestants et Juifs en France à la fin du XVIIIe siècle
- La nuit du 4 août



En ECJS : L'État de droit

- Thème 1 : Droit et vie en société

- Thème 2 : Le citoyen et la loi

Ce thème est traité à partir de deux situations d'étude :

- la première porte sur un texte législatif en vigueur dans la République et retrace les étapes et débats - publics et parlementaires - ayant précédé son adoption (Séparation des Églises et de l'État - 1905, ...)

- Thème 3 : Le citoyen et la justice



➔ En première dans les séries générales (L/ES) :

Thème 5 - les Français et la République (15-16 heures)

La République, trois républiques

- L'enracinement de la culture républicaine (les décennies 1880 et 1890)
- Les combats de la Résistance (contre l'occupant nazi et le régime de Vichy) et la refondation républicaine
- 1958-1962, une nouvelle République

La République et les évolutions de la société française

- La République et la question ouvrière : le Front populaire
- La République, les religions et la laïcité depuis les années 1880
- La place des femmes dans vie politique et sociale de la France au XXème siècle



En première dans les séries technologiques (STMG) :

La France en République 1880-1945 (10-12 h)

Question obligatoire : A - Moments et actes fondateurs (1880-1945)

Notions : Démocratie-Laïcité-Nation-Radicalisme-République parlementaire

La République, forme française de la démocratie libérale, est le produit d'une construction. Elle est fondée sur trois piliers, ce que l'on montre en s'arrêtant sur quelques moments décisifs :

- les années 1880-1914
- la construction de la démocratie est réalisée par des lois qui établissent les grandes
- la loi de 1905, préparée par la laïcisation de l'école, décide la séparation entre État et religions, garantit la liberté de pensée et de culte pour chaque citoyen, crée les conditions d'une pacification sociale



➔ En première dans la série professionnelle :

3. La République et le fait religieux depuis 1880

- Les lois laïques des années 1880
- Briand et la loi de séparation des Églises et de l'État

On étudie l'évolution des rapports entre la République et les Églises en partant des **lois scolaires de Jules Ferry**. On montre que la **laïcité** est devenue le garant de la liberté de conscience et du libre exercice des cultes régi (sauf exception) par la **loi de 1905**.



En ECJS :

Thème 1 (obligatoire) : Les institutions de la République

Thème 2 (au choix) : La représentation et la démocratie d'opinion

Thème 3 (au choix) : L'engagement politique et social

Thème 4 (obligatoire) : La nation, sa défense et la sécurité nationale



En terminale dans les séries générales (ECJS) :

Thème 2 : Pluralisme des croyances et des cultures dans une république laïque

Objectifs

Les sociétés démocratiques sont des sociétés d'échanges et d'ouverture qui revendiquent leur diversité ; elles réunissent des populations dont les origines historiques, les convictions religieuses, les situations sociales sont différentes. La citoyenneté, par principe, assure dans l'unité de la République l'égale dignité de chacun et le respect de ses croyances et opinions.

Les principes qui régissent notre république laïque ont été fixés par la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État : neutralité religieuse de l'État, liberté de conscience, libre exercice des cultes et de leur célébration en réunion publique dans des lieux appartenant ou mis à disposition des associations cultuelles, sous réserve de ne pas troubler l'ordre public.



Les débats sur l'acceptation de la diversité dans l'espace public, sur les réponses à apporter aux revendications d'expression identitaire et culturelle mettent en jeu la liberté de chacun d'une part et le respect du cadre collectif de la République d'autre part. Ces débats s'inscrivent dans un contexte de transformation du lien historique entre citoyenneté et nation, lui-même lié aux effets de la mondialisation qui favorise la diffusion de nouvelles références culturelles dans les sociétés.

Mise en œuvre :

Ce thème peut donner lieu à des travaux et des débats variés. Les suggestions qui suivent figurent à titre d'exemple ; elles ne sont pas exclusives d'autres entrées.

Histoire et actualité de la laïcité

Dérives sectaires et intégrismes

Culture commune et diversités culturelles





Philosophie (BO n°25 du 19 juin 2003)

Série L

Notions :	
Le sujet	<ul style="list-style-type: none">- La conscience- La perception- L'inconscient- Autrui- Le désir- L'existence et le temps
La culture	<ul style="list-style-type: none">- Le langage- L'art- Le travail et la technique- La religion- L'histoire
La raison et le réel	<ul style="list-style-type: none">- Théorie et expérience- La démonstration- L'interprétation- Le vivant- La matière et l'esprit- La vérité
La politique	<ul style="list-style-type: none">- La société- La justice et le droit- L'État
La morale	<ul style="list-style-type: none">- La liberté- Le devoir- Le bonheur
Repères :	
Absolu/relatif - Abstrait/concret - En acte/en puissance - Analyse/synthèse - Cause/fin - Contingent/nécessaire/possible - Croire/savoir - Essentiel/accidentel - Expliquer/comprendre - En fait/en droit - Formel/matériel - Genre/espèce/individu - Idéal/réel - Identité/égalité/différence - Intuitif/discursif - Légal/légitime - Médiat/immédiat - Objectif/subjectif - Obligation/contrainte - Origine/fondement - Persuader/convaincre - Ressemblance/analogie - Principe/conséquence - En théorie/en pratique - Transcendant/immanent - Universel/général/particulier/singulier	



Philosophie (BO n°25 du 19 juin 2003)

Série ES

Notions :	
Le sujet	- La conscience - L'inconscient - Autrui - Le désir
La culture	- Le langage - L'art - Le travail et la technique - La religion - L'histoire
La raison et le réel	- La démonstration - L'interprétation - La matière et l'esprit - La vérité
La politique	- La société et les échanges - La justice et le droit - L'État
La morale	- La liberté - Le devoir - Le bonheur
Repères :	
Absolu/relatif - Abstrait/concret - En acte/en puissance - Analyse/synthèse - Cause/fin - Contingent/nécessaire/possible - Croire/savoir - Essentiel/accidentel - Expliquer/comprendre - En fait/en droit - Formel/matériel - Genre/espèce/individu - Idéal/réel - Identité/égalité/différence - Intuitif/discursif - Légal/légitime - Médiat/immédiat - Objectif/subjectif - Obligation/contrainte - Origine/fondement - Persuader/convaincre - Ressemblance/analogie - Principe/conséquence - En théorie/en pratique - Transcendant/immanent - Universel/général/particulier/singulier	





Philosophie (BO n°25 du 19 juin 2003) Série S

Notions :

Le sujet

- La conscience
- L'inconscient
- Le désir

La culture

- L'art
- Le travail et la technique
- La religion

La raison et le réel

- La démonstration
- Le vivant
- La matière et l'esprit
- La vérité

La politique

- La société et l'État
- La justice et le droit

La morale

- La liberté
- Le devoir
- Le bonheur

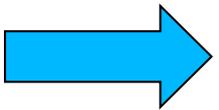
Repères :

Absolu/relatif - Abstrait/concret - En acte/en puissance - Analyse/synthèse - Cause/fin -
Contingent/nécessaire/possible - Croire/savoir - Essentiel/accidentel - Expliquer/comprendre - En fait/en
droit - Formel/matériel - Genre/espèce/individu - Idéal/réel - Identité/égalité/différence - Intuitif/discursif -
Légal/légitime - Médiat/immédiat - Objectif/subjectif - Obligation/contrainte - Origine/fondement -
Persuader/convaincre - Ressemblance/analogie - Principe/conséquence - En théorie/en pratique -
Transcendant/immanent - Universel/général/particulier/singulier



Enseigner le(s) fait(s) religieux

- Une demande de la société
- Une exigence de la laïcité et de la citoyenneté républicaine
- Une nécessité pour comprendre le monde



une mission centrale de l'Ecole



Quelles pistes pour développer cet enseignement?

- Tous les acteurs de l'Ecole sont concernés par la défense des valeurs de la République
- Un enseignement ne s'improvise pas : il suppose des connaissances et une formation
- L'enseignement du fait religieux suppose une connaissance des principaux systèmes religieux, des modalités de leur élaboration et de leur évolution
- Il ne trouve du sens que dans le cadre d'une approche croisée associant plusieurs disciplines
- Toute référence religieuse ne renvoie pas forcément à un enseignement du fait religieux



Quelques ressources

- Eduscol
- IESR : www.iesr.ephe.sorbonne.fr

- CANOPE (SCEREN-CRDP) :
- www.cndp.fr/crdp-strasbourg/secondaire/fait-religieux
- www.cndp.fr/crdp-toulouse/